



Conditions Générales de Vente

Acceptation de remblais inertes encadrés par la REP PMCB

Les déchets inertes concernés sont ceux entrant dans le cadre de la REP PMCB de catégorie 1 et admissibles sur notre site de Castelnau-d'Estrétefonds, selon notre arrêté préfectoral.

Le barème de prix de l'éco-organisme, est valable du 9 février au 31 décembre 2026 et est amené à être révisé chaque année. La participation partielle du détenteur du déchet ou de l'apporteur du déchet est effective à compter du 1^{er} mai 2023. La part supportée par le détenteur du déchet est amenée à évoluer chaque année.

Les prix sont définis en euros et hors taxe, par tonne, par zone géographique par type de déchets du bâtiment et pour chaque catégorie de point de reprise.

Déchet	Tarif client (HT)
Tous déchets inertes (hors mélange d'inertes)	0€ soutien Ecominéro
Béton durci en centrale *	0€ soutien Ecominéro
Mélange d'inertes	Non soutenu par Ecominéro Application du tarif MGM

* Facturation d'un reste à charge additionnel de 0,35 € / tonne. Ecominéro soutient à hauteur de 74% le béton durci en centrale (part du béton provenant du bâtiment). Le complément est facturé à l'apporteur.

Pour les déchets dont la longueur est supérieure à 50 centimètres, MGM Sablières Réunies est en droit de facturer des frais de préparation.

L'apporteur de déchets devra remplir les conditions fixées par Ecominéro, pour pouvoir bénéficier d'une prise en charge financière, auxquelles MGM Sablières Réunies ne pourra déroger :

- Vos déchets sont des **déchets du bâtiment***,
- Vous avez transmis la nouvelle version de la DAP (avril 2025 ou février 2026) à MGM Sablières Réunies avant tout dépôt de remblais inertes (**1 DAP par type de déchet**),
- Vos déchets sont inférieurs à 0,5 m sur la plus grande longueur (Dans le cas contraire, MGM Sablières Réunies est en droit de facturer des frais de préparation.),
- Vous avez renseigné toutes les informations de la DAP,
- MGM Sablières Réunies a validé la DAP avec l'attribution d'un numéro de DAP,
- Vos déchets sont conformes à la DAP, **triés** et ne contenant ni terre, ni déchets interdits sur notre carrière,
- Vous avez renvoyé le **Protocole de Sécurité** complété et signé, à MGM Sablières Réunies.

Afin de valider l'acceptation des déchets de bâtiment, bénéficiant du Barème Ecominéro, MGM Sablières Réunies procédera aux vérifications suivantes, demandées par Ecominéro :

- Présence du DAP,
- Vérification de la conformité des déchets à l'accueil et au déchargement : correspondance avec le DAP, vérification visuelle, détection d'indésirables, vérification olfactive.

Plusieurs cas de non-conformités de réception des Déchets issus du Bâtiment existent :

-Livraison totale de déchets hors bâtiment (par exemple, mélange de béton et de terre ou mélange bitumineux d'une voirie publique) : ces déchets étant exclus du champ de la REP PMCB, ils seront repris aux conditions et aux tarifs de vente en vigueur de MGM Sablières Réunies, hors périmètre de la REP PMCB.

-Livraison de déchets hors bâtiment partielle (les indésirables sont présents en petite quantité (0,1%) et peuvent faire l'objet d'un tri manuel en amont ou en aval du déchargement desdits déchets). L'acceptation de ces déchets sera laissée à l'appréciation de MGM Sablières Réunies, sous réserve du critère d'efficacité de la valorisation des déchets.

Les déchets indésirables extraits du tri, seront repris aux conditions et aux tarifs de vente en vigueur de MGM Sablières Réunies.

-Non-conformité totale de la livraison de déchets (contient des déchets interdits) : le camion n'est pas autorisé à décharger, ou le camion doit être rechargé par MGM Sablières Réunies. L'acceptation de ces déchets sera laissée à l'appréciation de MGM Sablières Réunies, selon la réglementation.

Les déchets exclus du champ de la REP PMCB sont :

- terres (codes 20 02 02 et 17 05 04),
- tout mélange de matériaux inertes, couplés à la présence de terre,
- tout mélange de matériaux inertes (non triés par type de déchet),
- mélange de bitumineux ne provenant pas de l'emprise d'un bâtiment,
- déchets inertes de génie civil et de travaux publics, de monuments funéraires, d'installations nucléaires de base.

Si le client ne remplit pas les conditions fixées par l'Eco-organisme Ecominéro, les déchets seront repris par MGM Sablières Réunies à ses conditions et à ses tarifs en vigueur.

*Les **Produits** ou **Matériaux de Construction** du secteur du **Bâtiment**, qui sont destinés à être incorporés, installés, assemblés de façon permanente dans un bâtiment ou utilisés pour les aménagements liés à son usage situé sur son terrain d'assiette, y compris ceux relatifs au stationnement des véhicules, et à l'exception des produits et matériaux utilisés uniquement pour la durée du chantier.

Ces déchets sont produits lors des opérations de construction, de rénovation, d'entretien ou de démolition d'un bâtiment.